

LE MOT DU MAIRE



*Lablachéroises, Lablachérois,
Chers amis,*

Dans mon discours des vœux à la municipalité le 12 janvier 2025, je dénonçais le comportement de nos élus nationaux et l'image très négative qu'ils donnaient à la population.

Dans une conjoncture de politique politicienne alors que les comptes publics sont dans le rouge et l'économie au ralenti, que le gouvernement a besoin d'un budget, il semblait que seul comptaient les égos, les intérêts personnels ou partisans.

Bref, des gouvernements qui tombent, d'autres en sursis et des budgets insatisfaisants votés aux forceps ou sous la contrainte. Pas étonnant que les français se détournent de la politique.

Néanmoins, je précisais dans ce climat de défiance généralisée, que les Maires et les conseillers municipaux gardaient la confiance de leur population.

Les sondages me donnent raison. Si la confiance qu'attribuent les Français à la politique nationale atteint un niveau historiquement bas, celle portée aux élus locaux reste toujours aussi grande. Seuls 26% des Français déclarent avoir confiance dans la politique mais 61% font confiance à leur maire et 58% aux conseils municipaux ce qui en fait l'institution politique la plus appréciée.

Ces chiffres ⁽¹⁾ sont réconfortants pour des élus animés par la volonté de gérer leur village au mieux sans appartenir nécessairement à un quelconque parti politique. C'est mon avis en ce qui concerne une commune rurale à l'échelle de la nôtre. Dans cette tourmente politique nous n'avons jamais cessé de travailler pour le bien de la municipalité.

Alors continuons de servir nos concitoyens de la même manière que nous le faisons depuis des lustres. Les sondages nous donnent raison et il n'y a aucune raison de trahir nos idéaux même si l'exercice du mandat pèse de plus en plus lourd.

Avec le souci permanent de la sécurité des Lablachéroises et des Lablachérois la municipalité met en place des « chicanes ». Ces ouvrages destinés à ralentir les automobilistes trop pressés ont été mis en place à titre expérimental sur deux axes de la commune. Selon les résultats qui en découleront d'autres chicanes pourraient être placées en des endroits particulièrement propices à la vitesse et fatalement facteurs d'accidents.

Je vous laisse découvrir dans les pages suivantes nos actions, les divers projets, les travaux et l'actualité locale de ces derniers mois.

Bien à vous

⁽¹⁾ chiffres communiqués par le Centre de recherches politiques des Sciences Po (Cevipof)

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes nouveaux résidents à Lablachère et nous vous souhaitons la bienvenue.

Nous vous accueillerons afin de vous présenter l'équipe municipale, nos services, la vie associative ainsi que les projets municipaux.

Le jeudi 26 juin 2025 à 18h30 à la mairie dans la salle d'exposition

Si vous êtes concernés et que vous souhaitez partager un moment de convivialité qui vous permettra de découvrir les richesses de notre commune et d'établir un premier contact, merci de vous inscrire soit à l'accueil de la mairie soit par mail : mairie.lablachere@lablachere.fr.

A bientôt

Lysiane FREMON

LE MOT DES ÉLUS

LE TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT N'EST PLUS OBLIGATOIRE

La loi NOTRe de 2015 obligeait les communes à transférer au 1er janvier 2026 leurs compétences eau et assainissement à leurs communautés de communes respectives.

Cette décision fort décriée par les collectivités territoriales était également âprement combattue par nos sénateurs. Ces derniers avaient déposé en octobre 2024 une proposition de loi visant à supprimer cette obligation légale. Mais c'est seulement le 11 mars 2025 que ce texte a été examiné par les deux chambres.

Ouf, nos élus nationaux ont décidé que ce transfert ne serait plus obligatoire mais facultatif.

Ainsi, les communes garderont si elles le veulent leurs compétences eau et assainissement si chèrement acquises par nos anciens et ancrées profondément dans notre patrimoine.

Certes le changement apporte de grandes choses mais les élus locaux ont démontré qu'ils étaient capables de prendre les bonnes décisions tout en allant de l'avant.

Le Maire, Jean-Pierre Laporte



LES HORLOGES DE L'EGLISE SAINT JULIEN

D'après mes recherches, le clocher bas carré a été surmonté d'une pyramide en 1827/1867, Je suppose donc que les horloges datent du 19/20 siècle.

Ces horloges sont souvent sujettes à des pannes, mais elles sont des témoins de l'histoire et des événements essentiels à la vie de notre commune. Pour cela nous devons préserver ce patrimoine.

Pour le bon fonctionnement, la commune procède régulièrement à l'entretien et aux réparations. Les interventions sont réalisées par une entreprise experte en art campanaire depuis 1868.

Dernièrement des cordistes sont intervenus sur le clocher pour remplacer les aiguilles des cadrans.

En septembre 2024, la foudre a provoqué une surtension atmosphérique qui a endommagé la minuterie des cloches.

Les réparations ont mis du temps à se réaliser, car nous étions en attente des études et entre autres du remplacement de la minuterie par un système connecté à distance.

Les travaux sont enfin terminés et les heures des quatre cadrans rythment de nouveau la vie de notre beau village.

Les dépenses de ces interventions se sont élevées à 5 670€.

Martine CARRIER

PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

Concernant l'école publique de Lablachère les effectifs pour l'année 2024/2025 n'ont pratiquement pas changé :

- 150 élèves répartis en 6 classes :
 - Classes de maternelles : 26 élèves et 24 élèves.
 - Classe de CP : 24 élèves
 - Classe de CE1 / CE2 : 25 élèves
 - Classes de CM1 ET CM2 : 27 élèves et 24 élèves.

De ce fait il n'y aura pas de fermeture de classe pour la rentrée 2025/2026.

Il est très important d'inscrire rapidement vos enfants qui auront 3 ans en 2025

Roger HALEGOUET

Pour rappel, le moustique tigre (*Aedes Albopictus*) est une espèce invasive qui pique le jour, contrairement à notre moustique commun (*Culex Pipiens*) qui pique la nuit.

« infectées », dont Lablachère.

Plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro, il est problématique pour 2 raisons essentielles :

- Forte nuisance liée aux piqûres fréquentes en tous lieux (jardins, piscines, zones de repos ombragées, ...)
- Risque pour la santé puisqu'il est un vecteur de maladies infectieuses comme la Dengue, le Chikungunya et le Zika. Le réchauffement climatique aggravant bien sûr ces dangers (2 cas de Dengue d'origine locale à Montélimar en 2024).

Dans le cadre de son plan de lutte 2025, le département a mis en place une formation et un accompagnement destinés à permettre aux communes volontaires, de réaliser un plan communal d'actions pluriannuelles à partir d'un binôme référent (composé d'un élu, Yannick MARCHAL et d'un agent technique, Jolan BELMAS, pour notre commune).

La 1ère journée théorique, ayant eu lieu le 13 février 2025, sera suivie de 2 journées de pratique :

Le but recherché ne sera pas d'éradiquer le moustique tigre mais de réduire fortement sa nuisance (en s'orientant sur 2 caractéristiques de son comportement : il vit dans un rayon de 150 mètres de son gîte larvaire ; il ne vit pas dans le milieu naturel mais dans un milieu « urbain »).

Ainsi, les axes généraux du plan seront :

- Diagnostic du territoire communal pour identifier les zones favorables aux gîtes larvaires
- Rédaction d'un plan d'action (espaces communaux et privés) et de son suivi
- Bilans et concertations avec d'autres communes impliquées
- Informations et accompagnements de la population

Quelques sites internet :

- auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble
- Agirmoustique.fr
- lablachere.fr/environnement

Il est devenu important d'agir afin de limiter le développement croissant de cet invasif. Un constat : chaque propriétaire élève potentiellement sa population de moustique tigre ; souvent par méconnaissances.

Yannick MARCHAL

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

LE SAVIEZ-VOUS ?

 1. VIT DANS UN LAYON DE 10CM

 IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 EURO

 IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC

 IL CREE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN

 LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS

 IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

RANGÉ OU VIDÉZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ corbeille, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relavage

2 AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES



C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !

C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ARS Île-de-France



EID

Logo collectif

Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur www.eid-iledefrance.fr



Plus d'infos
en scannant le QR Code





L'HISTOIRE DE LABLACHÈRE ET LIRE ET FAIRE LIRE : UNE BELLE AVENTURE DE LECTURE PARTAGÉE

Tout a commencé à Lablachère, en octobre 2006. Trois jeunes retraitées se sont rencontrées devant l'école publique, répondant à l'appel d'une radio locale : « Lire et Faire Lire (LFL) Ardèche recherche des bénévoles ». Jeannine, Marie-France et Nicole ont été chaleureusement accueillies par Chantal, directrice de l'école, la responsable de la bibliothèque, et Martine, coordinatrice LFL. Leur mission : partager le plaisir de la lecture avec les enfants de l'école. Fébriles, mais déterminées, elles ont rapidement concrétisé leur engagement et se sont lancées dans cette belle aventure.

L'année suivante, Nicole et Jeannine ont poursuivi seules, avant de voir l'équipe s'agrandir progressivement : Anne-Marie (informée par Raymond Sénèque, qui avait consacré un article à LFL), Noëlle, Danièle, Laurette, Patricia, Claudette, et pour une année, Annette, Brigitte et Sylvie.

Cette équipe a déployé son enthousiasme auprès des enfants de l'école publique, des Farfadets, de l'Îlot z'enfants, de la crèche de Rosières, ainsi qu'à Payzac et Vernon.

La commune de Lablachère a eu le plaisir d'accueillir les randonnées maternelles sur le stade en 2021 et 2022, et a participé aux mois de la créativité en 2022 et 2023. Nous serons de nouveau présents les 22 mars 2025 à Valgorge et le 13 avril 2025 à Faugères.

Nous tenons à remercier chaleureusement les bibliothécaires, dont les conseils avisés nous guident dans notre choix de livres, ainsi que les enseignants et ATSEM, qui facilitent grandement nos interventions.

Pourquoi cet engagement de longue date auprès de LFL ? « Cette association, son but, les relations aisées sont tout ce que j'aime et apprécie ». Chaque bénévole est autonome et prête à remplacer une collègue en cas d'empêchement, avec un objectif commun : faire plaisir aux enfants et prendre du plaisir à lire.

Un immense merci à Martine Bermond, sans qui rien n'aurait été possible. C'est elle qui a eu l'idée d'implanter LFL en Ardèche en 2006. Merci pour ton énergie, ton imagination, ta gentillesse et ton efficacité ! Merci également à la coordination d'Ardèche qui nous encadre et nous insuffle l'envie d'aller plus loin.

Merci à vous toutes pour votre engagement et votre passion !

Nicole DJIANN



SOLIDARITE ENTRE COMMUNES – INTERCONNEXION RESEAU EAU POTABLE AVEC PLANZOLLES

Depuis quelques années la commune de Planzolles était confrontée à une ressource en eau potable de plus en plus précaire. La municipalité a vécu un été 2022 très compliqué avec une demande en eau quasiment égale à la production des sources. La commune de Lablachère a été sollicitée pour livrer par camion plusieurs dizaines de m3, au cours des mois de juillet et août 2023, année difficile pour tout le monde en raison de la sécheresse.

D'où l'idée d'une interconnexion entre Planzolles et Lablachère à partir du réservoir de Cédât afin de sécuriser l'approvisionnement en eau en période estivale.

Il faut préciser qu'une interconnexion existe déjà depuis longtemps entre les deux communes qui permet l'approvisionnement du hameau de Chabroullière par la commune de Lablachère et du quartier de Cédât par la commune de Planzolles.

Les élus de Lablachère ont bien entendu répondu favorablement à cette requête.

Les travaux ont été réalisés d'avril à décembre 2024, entièrement financés par le budget de la commune de Planzolles.

Cette interconnexion de « dépannage » permettra de pérenniser l'approvisionnement de la commune de Planzolles et du hameau de Cédât en cas de pénurie et de sécheresse persistante.

Dominique POUGET-TIRION



TRAVAUX

PROJET DE BUDGET VOIRIE COMMUNALE 2025 : PRIORITES ET REALISATIONS

Comme chaque année, la commune de Lablachère investit 250 000 € HT dans la remise en état de sa voirie. Pour l'année 2025, la commission voirie a identifié plusieurs axes prioritaires nécessitant une étude de faisabilité financière : les chemins de Chalencon, Sebet Haut, Brujas, Rabière, l'Estrade, Bourdezac et Boissin. Ce dernier chemin est validé depuis 2024.

Le montant total estimé pour ces interventions dépasse l'enveloppe budgétaire allouée. La commission sera donc amenée à effectuer des choix stratégiques afin de déterminer les projets les plus urgents pour la collectivité. Les décisions prises seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.

Concernant le chemin de Boissin, un devis de 35 000 € HT avait été établi pour le déplacement et la reconstruction d'un mur, permettant ainsi l'élargissement de la voirie. Afin de maîtriser le calendrier des travaux et de réaliser une économie substantielle d'environ 30 000 € HT, la municipalité a décidé de confier cette tâche à ses employés municipaux.

Cette initiative a non seulement permis de réduire les coûts, mais a également mis en évidence le savoir-faire et l'efficacité de nos équipes. Le chantier a été mené à bien dans un délai très court, témoignant de leur professionnalisme et de leur engagement.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude et mes félicitations à l'ensemble de l'équipe municipale pour cet excellent travail et cette gestion exemplaire des ressources communales.

Thierry BERRES



DES RALENTISSEURS A LABLACHERE

Il ne se passe pas une semaine sans que les habitants de Lablachère ne viennent se plaindre de la vitesse excessive sur les routes de notre commune.

On constate en effet un comportement de plus en plus irresponsable de certains conducteurs qui s'affranchissent ouvertement des règles du code de la route et se fichent de la sécurité de leurs concitoyens.

Aussi et à titre expérimental, des chicanes ont été mises en place Chemin du Mas de Blanchon et Route du Péage. La vitesse sur ces deux axes bordés d'habitations est particulièrement décriée par les riverains. La route du Péage dessert deux écoles et l'espace Julienne Marcy, lieu de détente particulièrement fréquenté.

A peine mis en place, ces ouvrages ont été vandalisés.

Les auteurs de cette dégradation de biens publics n'ont peut-être pas imaginé les conséquences de leur geste au regard des nombreux enfants et leurs familles qui fréquentent cet axe. Inconscience ou égoïsme ? Quoi qu'il en soit la sécurité des Lablachéroises et des Lablachérois restera une de mes priorités.

N'hésitez à me faire remonter vos remarques ou vos suggestions.

Le Maire, Jean-Pierre Laporte

TRIBUNE RÉSERVÉE À L'OPPOSITION

Aucun article n'a été proposé.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

LES VIEUX BOULONS LABLACHEROIS : 30 ANS DE PASSION POUR LES VEHICULES ANCIENS

Fondé en 1995, le club Les Vieux Boulons Lablachérois célébrera son 30ème anniversaire le 1er mai 2025. Sous la présidence d'Yves Uliana depuis 2018, le club a connu un nouvel essor, passant de 20 à plus de 70 adhérents.

Cette passion pour les véhicules anciens, partagée par les membres et leur président, a permis de relancer une association qui commençait à s'essouffler. Malgré les difficultés rencontrées, notamment la période de Covid, le club a su se développer et proposer des événements qui rassemblent les passionnés de toute l'Ardèche et des départements voisins.

Les Vieux Boulons Lablachérois, c'est bien plus qu'un simple club. C'est une véritable communauté qui partage des valeurs communes : l'amour des belles mécaniques, la convivialité et le partage, tout en soutenant toujours fidèlement les associations qui mènent un combat contre la maladie.

Les membres se retrouvent régulièrement pour des sorties, des rassemblements et des événements, toujours dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le club est fier de ses racines lablachéroises et remercie la municipalité pour son soutien. Les Vieux Boulons Lablachérois s'engagent également à faire travailler les commerces locaux, qui sont de précieux partenaires.

Rendez-vous le 1er mai 2025 à Lablachère pour fêter ensemble les 30 ans du club !

Pour plus d'informations :

vous pouvez contacter Yves Uliana au [06 98 69 03 77](tel:0698690377) ou Claude au [06 25 15 28 90](tel:0625152890) ;

ou consulter le blog : lesvieuxboulonslablacherois.com

ou encore les contacter par mail : lesvieuxboulonslablacherois@gmail.com



Association "La boule coincée"



LA BOULE COINCÉE DE LABLACHÈRE : Convivialité et Jeux de Cartes au Rendez-vous !

Depuis le 14 janvier 2025, l'association "La Boule Coincée de Lablachère" a vu le jour, avec pour vocation de rassembler les habitants autour de jeux de cartes et de pétanque, dans une ambiance conviviale, laïque et non lucrative.

Notre objectif principal est de créer du lien social en proposant des moments de détente et de partage. Tout au long de l'année, nous organiserons des rencontres avec d'autres clubs, ainsi que des collations pour renforcer les liens d'amitié entre nos membres.

Nous invitons tous les passionnés de jeux de cartes et de pétanque à nous rejoindre pour partager des moments de convivialité et de bonne humeur.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

BLANC Robert, président

DESCOURS Jacques, secrétaire

GERBER Wilfried, trésorier

Courriel : laboulecoincee@gmail.com - Téléphone : [06 32 22 50 80](tel:0632225080)

COMMUNE DE LABLACHERE FESTIVITES 2025		
FEVRIER		
15/02	LA BOULE COINCHEE	14h Concours de pétanque
MARS		
01/03	LES VOTIERS	Fête votive
08/03	LA BOULE COINCHEE	Concours de belote
15/03	SOU DES ECOLES	Concours de pétanque
21-22 et 23/03	LE PEAGE	Vide grenier
23/03	CLUB NSA	Goûter privé
29-30/03	COMITE D'ANIMATION	Carnaval
AVRIL		
06/04	AMICALE DES POMPIERS	Loto
13/04	LES VIEUX BOULONS	Bourse
21/04	CLUB DE L'AMITIE	Omelette de Pâques
19 -20 et 21/04	LA PEQUELETTE	Concours
21/04	LA BOULE COINCHEE	Omelette de pâques
23/04	SOU DE L'ECOLE	Chasse aux œufs
26 /04	LA BOULE COINCHEE	Vide grenier
MAI		
30 /04 et 01/05	LES VIEUX BOULONS	Anniversaire de l'association 30 ans
04/05	PAT ET TAC	Sortie de voitures
10 et 11/05	LA PEQUELETTE	Fédérale (200 jeux)
17/05	COMITE D'ANIMATION	Année 80
22/05	CLUB DE L'AMITIE	Apéritif dinatoire
20/05	LES VIEUX BOULONS	Repas
23-24 et / 0525	LE PEAGE	Vide grenier
31/05	LA BOULE COINCHEE	14h concours pétanque
JUIN		
07-08 et 09/06	LA PEQUELETTE	12h de pétanque
09/06	LES VIEUX BOULONS	Rassemblement de voitures
20-21/06	SOU DE L'ECOLE	Fête de l'école (journée)
21-22/06	AMICALE DES POMPIERS	Fête de la musique (soirée)
28/06	LE PEAGE	Fête de l'école
JUILLET		
05/07	SOU DE L'ECOLE	Cinéma de plein air
13/07	LES VIEUX BOULONS	Repas et sortie mobylettes
18-19 et 20/07	COMITE D'ANIMATION	Fête du village
19/07	COMMUNE	Feu d'artifice
AOÛT		
24/08	LES VIEUX BOULONS	Sortie caritative
29-30 et 31/08	LES VOTIERS	Fête votive
SEPTEMBRE		
07/09	LES VIEUX BOULONS	Bénédiction des véhicules
13 et 14/09	SOU DE L'ECOLE	Vide grenier
21/09	TELETHON	Loto ou repas dansant
25/09	COMMUNE	Repas des sages
28/09	PAT ET TAC	Bourse
OCTOBRE		
04 et 05/10	COMITE D'ANIMATION	Repas d'automne
11 et 12/10	SOU DE L'ECOLE	Loto
25-26 et 27/10	CLUB DE L'AMITIE	Octobre Rose
31/10	SOU DE L'ECOLE	Halloween
NOVEMBRE		
14/11	LA BOULE COINCHEE	Rôtie de châtaignes
DECEMBRE		
06/12	LES VIEUX BOULONS	Repas au profit du Téléthon
06-07/12	Organisé avec les associations	Marché de Noël
JUILLET /AOÛT Les mardis et vendredis		LA BOULE COINCHEE A partir de 19H concours de boules

